



MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026

Délibération n°2026-019-DE

OBJET : Commissions communales du mandat 2026-2032

En exercice :
19 membres

Présent(s) : 18
Excusé(s) : 1
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 0

Pour : 19
Contre(s) : 0
Abstention(s) : 0

Le treize avril deux mille vingt six, 20h15, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

Date de convocation : 07 avril 2026

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Yves CHAZAL, Patricia CHOMARAT, Frédéric DUFOUR, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Chantal MEDAL, Evelyne SKORUPOWSKI, Alain CHEVET, Pierre-Marie BROSSE, Marie-Noëlle THIOILLIER, Véronique DERORY, Stéphanie SEON, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO, Baptiste CHABANCE, Solène TIRILLY, David HARMAND

Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :

Amélie COLOMBIER pouvoir à David HARMAND

Le ou les membres absent(s) :

Le ou les membres excusé(s) :

Amélie COLOMBIER

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAZAL

Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Monsieur le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, il propose de créer **13** commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

Commission "**Finances**" traiterait de des finances de la commune, du budget, des décisions modificatives, du compte financier unique, de la fiscalité.

Commission "**Tourisme – Information - Communication**" traiterait du développement touristique de la commune, de la mise en place et évolution du site internet, des actions de communication (lettre info d'été, bulletin communal, etc).

Commission "**Voirie**" traiterait des sujets concernant les projets de refection et travaux d'amélioration de chaussées et chemins.

Commission "**Bâtiments – Transition énergétique**" traiterait du suivi, de l'entretien, de la refection, de l'amélioration et des projets de construction des bâtiments.

Commission "**Plan Communal de Sauvegarde**" (PCS) traiterait de la mise en place et du suivi du Plan Communal de Sauvegarde.

Commission "**Enfance/jeunesse/Affaires scolaires et périscolaires**" traiterait des actions relatives à l'enfance et la jeunesse sur le territoire communal. Cette commission serait ventilée en 2 sous-commissions : "**Conseil municipal des Jeunes (CMJ)**" et "**Conseil d'école**"

Commission "**Ressources humaines**" : traiterait des dossiers concernant les actions et le suivi du personnel communal,

Commission "**Cadre de vie/Développement durable**" : traiterait des ameliorations et aménagements des espaces publics,

Commission "**Relations aux associations**" traiterait des demandes et des actions en lien avec les associations, animerait la réunion annuelle avec les associations,

Commission de "**Révision des listes électorales**" : traite et se prononce sur les demandes d'inscription et de radiation des électeurs

Monsieur le Maire propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, sans maximum de membres, chaque membre pouvant faire partie de plusieurs commissions.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **ADOPTÉ** la liste des commissions municipales énumérées précédemment :
- **DECIDE** que les commissions municipales ne comportent pas de nombre maximum de membres, chaque membre pouvant faire partie de plusieurs commissions.
- **DECIDE**, après appel à candidatures, et considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, de ne pas procéder au scrutin secret.
- **DESIGNE** la composition des commissions suivantes :

Commission	Référent	Membres suppléants
Finances-Fiscalité	CHAZAL Yves	Catherine RIVAL FOUBERT, Baptiste CHABANCE, Solène TIRILLY BOUCHET, Alain CHEVET, Evelyne SKOPUROWSKI, David HARMAND,
Tourisme/Culture/Information - Communication	CHOMARAT Patricia	Catherine RIVAL FOUBERT, David HARMAND, Marie-Noëlle THIOLLIER, Mickaël MASSARO, Camille DECOMBE, Chantal MEDAL, Alain CHEVET, Véronique DERORY, Evelyne SKOPUROWSKI
Voirie	CHAZAL Yves	Patricia CHOMARAT, Frédéric DUFOUR, Catherine RIVAL FOUBERT, Pierre-Marie BROSSE, David HARMAND, Alain CHEVET, Camille DECOMBE
Bâtiments/Performance énergétique	DUFOUR Frédéric	Yves CHAZAL, Camille DECOMBE, Pierre-Marie BROSSE, Baptiste CHABANCE, David HARMAND, Solène TIRILLY BOUCHET
Plan Communal de Sauvegarde (PCS)	DUFOUR Frédéric	Yves CHAZAL, Catherine RIVAL FOUBERT, Chantal MEDAL, Stéphanie SEON, Patricia CHOMARAT
Enfance/jeunesse	MASSACRIER David	Catherine RIVAL FOUBERT, Chantal MEDAL, Amélie COLOMBIER, Stéphanie SEON, Evelyne SKORUPOWSKI
<i>Sous-commission CMJ</i>	MASSACRIER David	Chantal MEDAL, Evelyne SKORUPOWSKI, Amélie COLOMBIER
<i>Sous-commission Conseil d'école</i>	Catherine RIVAL FOUBERT	Solène TIRILLY BOUCHET
Ressources Humaines	RIVAL FOUBERT Catherine	Yves CHAZAL, Patricia CHOMARAT
Cadre de vie/Développement durable	MASSACRIER David	Frédéric DUFOUR, Marie-Noëlle THIOLLIER, Catherine RIVAL FOUBERT, Alain CHEVET, Pierre-Marie BROSSE, David HARMAND, Véronique DERORY, Mickaël MASSARO, Evelyne SKORUPOWSKI
Relation avec les associations	CHOMARAT Patricia	Véronique DERORY, Marie-Noëlle THIOLLIER, Amélie COLOMBIER
Révision de la liste électorale	Patrice COUCHAUD	Pierre-Marie BROSSE

Champdieu, le 13 avril 2026

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Monsieur Yves CHAZAL

Yves
CHAZAL

Signature numérique de Yves CHAZAL
Date : 2026.04.14
16:43:55 +02'00'



Patrice
COUCHAUD

Signature numérique de Patrice COUCHAUD
Date : 2026.04.14
21:26:32 +02'00'

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260413-2026-019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2026